

Codage de spécialité : E.M.F07.S03.17

Codage des fonctions disponibles

J 1101, N 1103, O 1202, O 1402, P 1401

Carte d'identification de spécialisation : Histoire contemporaine du monde arabe

Niveau : Master.

Domaine : Sciences humaines et sociales

Filière : Sciences humaines – Histoire.

Spécialité : Histoire contemporaine du monde arabe.

1- Localisation de la formation:

Faculté : Sciences humaines et sociales.

Département : Histoire et archéologie.

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté N° 002 du 03/01/2021.

2- Partenaires extérieurs :

Partenaires d'autres institutions universitaires :

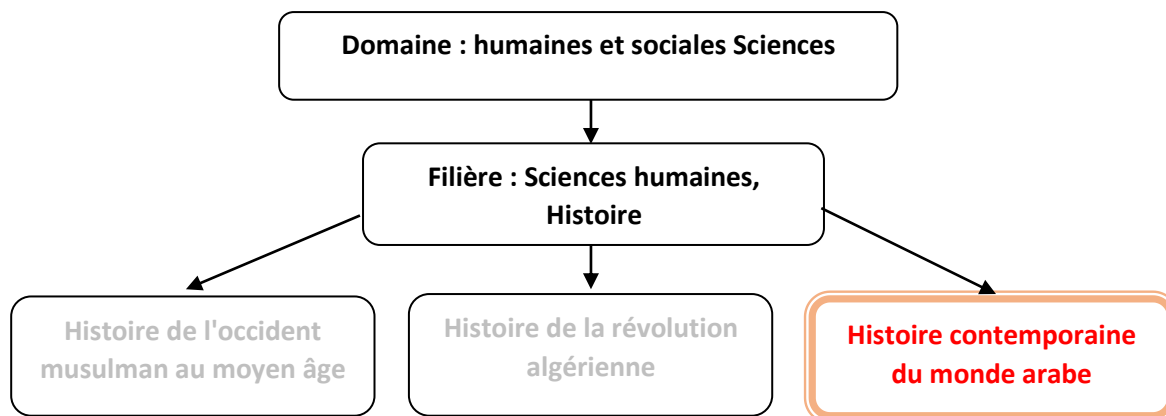
- Centre national d'études et de recherches sur le Mouvement national et la Révolution de libération
- Équipes et unités de recherche universitaires pertinentes pour la spécialisation
- Laboratoire d'études en histoire, culture et société

Institutions et autres partenaires socio-économiques :

- Direction de l'éducation de la wilaya de Batna
- Direction des moudjahidines de la wilaya de Batna
- Organisation nationale des moudjahidines.
- Organisation nationale des enfants des martyrs
- Musée Moudjahid Batna
- Direction de la culture
- Association Jusoor pour la préservation de la mémoire
- C'est le temps de l'association pour la promotion de la pensée
- Association de communication pour l'authenticité et la modernité

Partenaires internationaux étrangers : /

3- Organisation générale de la formation: position du projet



4- Contexte de la formation:

Le master de l'histoire du monde arabe contemporain comprend tout ce qui concerne le monde arabe des développements politiques au cours de la période contemporaine. En plus des changements intellectuels, sociaux et culturels qui ont affecté ses relations internes et externes. Cela permet à l'étudiant dans cette spécialisation après les semestres de formation théorique et appliquée, ainsi que la préparation et la discussion de la thèse de fin d'études, d'obtenir une maîtrise dans la spécialisation susmentionnée. Ce Master permet à l'étudiant une continuité en trois cycles (Doctorat) et lui ouvre des champs d'avenir qui lui permettent de rejoindre des postes au sein des grandes administrations et institutions culturelles et patrimoniales, des archives et aussi de l'enseignement à tous les niveaux.

5- Objectifs de la formation:

- Permettre à l'étudiant d'avoir une formation universitaire avancée et ouverte aux développements scientifiques et cognitifs et à l'environnement social et économique.
- Permettre à l'étudiant d'avoir des connaissances historiques modernes qui lui permettent de comprendre les questions les plus importantes soulevées par l'histoire contemporaine de l'Algérie en particulier et l'histoire humaine contemporaine en général, et le rend capable de comprendre les développements et les transformations contemporaines.
- Fournir à l'étudiant une formation qui surveille les aspects culturels qui le font toucher de près les éléments de l'identité historique de l'Algérie contemporaine dans son interaction avec divers éléments civilisationnels.
- Maîtriser les moyens et les outils de la connaissance et de la méthodologie et les utiliser dans l'étude et la recherche historiques, améliorer le niveau de l'étudiant dans les langues vivantes et les technologies de l'information modernes, maîtriser les techniques, les compétences et les connaissances qui l'aident à s'engager sur le marché du travail, contribuer au développement de la recherche historique et en faire un élément du développement communautaire.

6- Profils et compétences visés:

- Obtention d'un master en histoire, spécialisée en histoire générale contemporaine, qui qualifie l'étudiant pour enseigner l'histoire aux niveaux secondaire et moyen.
- Travail dans le secteur du tourisme et de la culture
- Travailler dans les archives, les musées, les centres de recherche et les médias.
- Achèvement du parcours d'études vers un doctorat. (Système LMD qualifie l'étudiant pour l'enseignement universitaire dans diverses échelles d'histoire contemporaine).

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

- Établissements d'enseignement
- Institutions appartenant au secteur culturel.
- Musées et centres d'archives.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بغوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (م/أ)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences de la Matière	Chimie	Chimie des matériaux	A	Mas	Habilitation	تأهيل	م	أ	كيمياء المواد	كيمياء	علوم المادة
		Chimie physique	A	Mas	Habilitation	تأهيل	م	أ	الكيمياء الفيزيائية		
Droit et Sciences Politiques	Droit	Droit de l'environnement et du développement durable	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	قانون البيئة والتنمية المستدامة	حقوق	حقوق وعلوم سياسية
		Droit pénal et sciences criminelles	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	القانون الجنائي و العلوم الجنائية		
		Droit administratif	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	القانون الإداري		
		Droit des affaires	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	قانون الأعمال		
		Droit immobilier	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	القانون العقاري		
	Sciences Politiques	Relations internationales	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	العلاقات الدولية	علوم سياسية	
		Organisation politique et administrative	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تنظيم سياسي وإداري		
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Humaines - Histoire	Histoire de l'occident musulman au moyen âge	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تاريخ الغرب الإسلامي في العصر الوسيط	علوم إنسانية- تاريخ	علوم إنسانية و اجتماعية
		Histoire contemporaine du monde arabe	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تاريخ الوطن العربي المعاصر		